



**Déclaration de S.E. Mme Minata Samate Cessouma,  
Commissaire aux affaires politiques  
à l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés,**

**20 juin 2020**

Aujourd'hui 20 juin 2020, je m'adresse à vous au nom de S.E. Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine, au cours de cette réunion virtuelle. Les rencontres virtuelles sont maintenant devenues notre nouvelle norme imposée, par la pandémie du COVID 19.

**Mesdames et Messieurs ;**

Chaque jour, des milliers de personnes sont déplacées de leurs foyers en raison des conflits, des catastrophes naturelles, des violations des droits de l'homme, des persécutions, d'activités terroristes et de crises politiques. L'Afrique continue d'accueillir un grand nombre de personnes déplacées de force dans le monde, soit 27 millions dont 19,2 millions de déplacés internes et 7,8 millions de réfugiés, avec beaucoup plus de demandeurs d'asile et de migrants.

La majorité d'entre eux, très vulnérables, sont des femmes et des enfants. Ces femmes et ces enfants subissent souvent des violences sexuelles et sexistes de la part de divers acteurs - y compris des groupes armés, des membres de leur famille,

même des forces de défense et sécurité. Ces personnes qui n'ont pas accès à la protection, aux marchés, aux financements et aux opportunités d'emploi sont exposées à des abus.

La Journée mondiale des réfugiés nous donne toujours l'occasion de réfléchir et de réaffirmer la détermination de l'Afrique à s'attaquer aux causes profondes des déplacements forcés en vue de trouver des solutions durables. Le thème mondial de l'ONU pour cette année « *Tout le monde peut faire une différence, chaque action compte* » est en phase avec l'appel du Secrétaire général des Nations Unies et du Président de la Commission l'Union africaine à « *un cessez le feu mondial* » en tant qu'effort collectif pour une Afrique sans conflits et relever les défis des déplacements forcés. Le thème de l'année 2020 de l'Union Africaine qui est « *Faire taire les armes : créer des conditions propices au développement de l'Afrique* » est également un appel à concrétiser cet engagement. La prévention, la gestion et la résolution des conflits et autres crises contribueront grandement à trouver des solutions durables aux déplacements forcés en Afrique.

Les efforts visant à instaurer le cessez-le-feu mondial devraient être intensifiés afin de parvenir à des solutions pérennes pour une paix et une stabilité durables sur le continent africain.

### **Mesdames et Messieurs ;**

Le COVID-19 continue d'affecter fortement nos communautés aux niveaux social, économique, politique, avec un impact plus important sur les réfugiés, les demandeurs d'asile, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, les apatrides, les migrants. Les personnes en situation de vulnérabilité comme les personnes âgées et celles vivant avec un handicap ne sont pas été épargnées par la pandémie.

Nous assistons malheureusement à des confirmations de cas de COVID-19 parmi les réfugiés et les communautés de déplacés. Ces populations touchées vivent dans des situations très précaires, ce qui pourrait accélérer la propagation du corona virus. La pandémie a accentué les défis dans tous les domaines, notamment humanitaire,

socio- économique, de la paix et de la sécurité ainsi que de la gouvernance. Cela risque de faire reculer les gains des efforts pour la réalisation des sept (7) aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et des dix-sept (17) Objectifs de développement durable des de l'Agenda 2020 des Nations Unies.

Par conséquent, nous appelons à une approche intégrée du soutien aux réfugiés, aux personnes déplacées internes, avec une attention particulière aux femmes et aux filles réfugiées en cette période de COVID-19. Nous appelons également à une approche collective, inclusive, multisectorielle pour ne laisser personne de côté. Il nous faut garantir l'intégration de la dimension de genre dans tous les programmes, un financement conséquent, des projets spécifiques pour les femmes et les filles réfugiées.

Nous demeurons solidaires avec les réfugiés et d'autres catégories de personnes déplacées de force. En ce jour, j'ai une pensée particulière pour les déplacés internes et les réfugiés qui se trouvent actuellement dans des zones de conflit, notamment la région du Nord du continent, le bassin du Lac Tchad, la Corne de l'Afrique, la région du Sahel, la région des Grands Lacs et une partie de l'Afrique australe.

Nous encourageons les États membres de l'Union africaine à veiller à ce que les efforts déployés par les gouvernements aillent au-delà des réponses sanitaires à la pandémie de COVID-19 pour également prendre en compte de manière globale les impacts politiques, socio-économiques et humanitaires de la pandémie du corona virus. Il ne faudra pas ignorer les effets des catastrophes naturelles et du changement climatique, la pauvreté, la faim, le chômage, les inégalités sociales, le manque d'eau potable, d'abris et d'assainissement appropriés, les bidonvilles et le secteur informel, ainsi que l'insécurité alimentaire. Cette situation rend les réfugiés et les autres personnes déplacées de force encore plus vulnérables.

Nous restons également solidaires des États membres de l'UA qui continuent d'accueillir et de supporter des réfugiés, des demandeurs d'asile, des déplacés internes, des migrants et des apatrides dans l'esprit du panafricanisme et conformément aux instruments internationaux et régionaux régissant la protection

et l'assistance aux réfugiés, à l'Agenda 2063 de l'UA et à la Déclaration de la 33<sup>ème</sup> session ordinaire de la Conférence de l'Union africaine adoptée en février 2020 sur le thème de l'année 2019.

Addis-Abeba, Éthiopie, 20 juin 2020